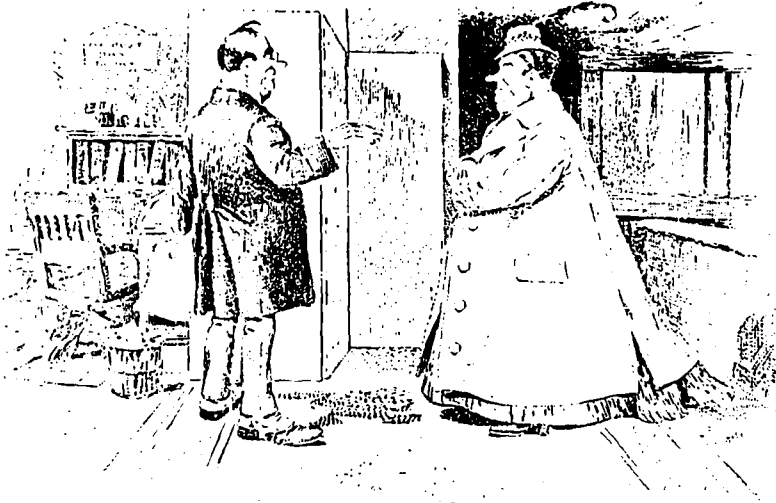


PAS TROP



Mlle Anastasie Billotte. — Je réclame de Frem Latouche deux mille piastres de dommages-intérêts pour rupture de promesse de mariage.

L'avocat. — Ce ne serait pas trop d'en exiger vingt mille. Pareille chance lui vaut cela assurément.

MON GRAND-PÈRE

Il est quelqu'un dont je dois parler, quelqu'un dont l'influence, pour être latente et invisible, n'en a pas été moins puissante sur moi, quelqu'un que je n'ai pas connu, et qui cependant m'a poussé, guidé, je n'ose dire inspiré, cinquante ans après sa mort : c'est mon grand-père.

Les questions d'hérédité intellectuelle et morale m'ont toujours singulièrement attiré et troublé. Il y a là un côté mystérieux où la raison se perd. Ces ressemblances qui sautent plusieurs générations, ces traits de caractère, d'esprit, qui dorment parfois de longues années dans une race, et qui, soudainement, y reparaissent sous forme de vertus ou de vices dans quelque être plus complet, me font penser à ces fleuves qui, au sortir de leur source, s'enfoncent presque aussitôt dans la terre, y cheminent obscurément, silencieusement pendant plusieurs lieues, et ressortent tout à coup plus rapides, plus denses, grossis, ce semble, de tous les petits cours d'eau qu'ils ont rencontrés et racolés en route. En effet, de combien de petits affluents n'est pas formé ce que nous appelons notre imagination, notre intelligence, notre âme ! Rien n'est absolument *nôtre*, en nous ; nul n'est tout seul chez lui ; chacun loge une foule de parents, de petits-cousins, d'arrière-grand-tantes, qui vivent en lui, et se manifestent par des actes, des pensées, des gestes, qu'il croit siens et qui leur appartiennent. J'en puis citer un curieux exemple. Un des vieux amis de mon père, me voyant faire des armes dans ma jeunesse, s'écria :

— Tiens, le coup de votre père !

D'où me venait ce coup ? Ce n'était pas imitation : j'avais cinq ans lorsque je perdis mon père. Non, ses doigts l'avaient légué aux miens. C'était de l'atavisme. Je faisais des contres de quarte, par filiation.

Eh bien, c'est ainsi que, plus d'une fois dans ma vie, m'observant, m'étudiant, et remarquant en moi des dispositions qui me faisaient dire : " De qui donc est-ce que je tiens cela ? " j'ai été amené à m'écrier tout à coup :

— C'est de mon grand-père !

J'en trouve un premier et singulier témoignage dans le journal de Barbier, à la date du 12 février 1757 :

Un jeune avocat, garçon d'esprit, qui se nomme Legouvé, a eu l'imprudence de dire dans le salon de M. Lenoir, notaire, rue Saint-Honoré, où l'on parlait de l'instruction du procès de Damiens :

— C'est faire bien du bruit pour une petite saignée.

Ce propos a été dénoncé au Parlement, dans l'Assemblée des princes et des pairs, quatre-vingts membres ont requis contre Legouvé un décret de prise de corps : et il aurait certainement expié fort durement son intempérance de langue, si le prince de Conti n'avait fait valoir que ce n'était là qu'un propos de jeune homme. Il n'a pas fallu moins que toute l'autorité du prince de Conti pour faire revenir les juges de leur sentiment : mais cette affaire n'en resta pas moins comme très fâcheuse pour l'ordre des avocats.

Quand le hasard me fit tomber sur cette page de Barbier, je me dis immédiatement :

Ah ! voilà donc pourquoi, à vingt-quatre ans, j'avais la tête si légère, la langue si intempérante, et un goût si vif pour l'opposition ! C'est la faute de mon grand-père. C'est l'avocat de 1757 qui s'amusa à refaire les siennes

dans la pauvre tête du poète de 1832. Il s'était installé chez lui.

Un second fait m'a plus frappé encore. Je savais bien que mon grand-père avait été avocat, avocat distingué ; mes parents le comparaient à Gerbier, mais les admirations de famille ne sont pas paroles d'Évangile, et je restais un peu en défiance, quand une révélation inattendue vint me remplir d'un orgueil et d'une reconnaissance toute filiale.

Un homme distingué, amateur intelligent et sagace de curiosités historiques, M. Gustavo Bord, m'apporta une lettre autographe adressée par le chancelier Maupeou à un membre du Parlement.

Voici cette lettre :

En fixant à jeudi ma visite au Parlement, je m'étais flatté d'entendre M. Legouvé, et je me faisais un plaisir de donner à MM. du Conseil la plus grande idée de l'éloquence de notre barreau. On m'annonce qu'il ne veut plus plaider. Ce projet-là n'est sûrement pas formé pour me mortifier, et M. Legouvé n'aura pas attendu que je sois chancelier pour commencer à me déplaire. Il suivra une carrière où il a déjà tant brillé et où il peut briller encore si longtemps, je le désire et tout le public avec moi.

MAUPEOU.

Dieu me garde de me comparer à mon grand-père ; mais, enfin, j'ai beaucoup parlé en public : la parole a été une de mes grandes joies et m'a valu plusieurs succès. Eh bien, depuis cette lettre, je ne me suis jamais reporté par la pensée à quelque séance heureuse pour moi, au Collège de France ou à la Sorbonne, sans me dire tout bas, en riant :

— Monsieur mon grand-père, je vous dois ces applaudissements-là ; vous m'avez soufflé.

Enfin, cette petite enquête de famille, cette visite domiciliaire dans mon for intérieur, m'amènèrent à constater un dernier fait plus décisif encore.

Avocat pour le public, mon grand-père était poète pour ses amis, je devrais peut-être dire pour ses ennemis, à en juger par l'anecdote suivante :

Il possédait, près de Paris, une jolie maison de campagne, à Brévannes. Un jour, il imagina d'y faire représenter, devant une nombreuse et élégante compagnie, une *Attalie* de sa façon, en cinq actes et en vers.

Placé au parterre, confondu avec les spectateurs, il savourait avec grande satisfaction l'harmonie de ses hémistiches, quand son voisin, amené par une tierce personne et qui ne le connaissait pas, se pencha vers lui, et lui dit tout bas, confidentiellement :

Comprenez-vous, monsieur, qu'un homme de mérite rassemble tant d'honnêtes gens pour leur faire entendre une platitude pareille ?

— Pardon, monsieur, répondit mon grand-père, je suis l'auteur.

L'autre, tombant en confusion, et balbutiant, lui dit :

— Oh ! monsieur, je me suis mal expliqué... je ne parlais pas de la pièce... elle est pleine de talent... Mais que pourrait devenir un chef-d'œuvre même, avec de tels interprètes ?... Connaissez-vous rien de plus comique que ce beau rôle d'*Attalie*, joué par cette jolie petite poupée ?

— C'est ma femme, monsieur.

— Ah ! ma foi, monsieur, reprit le voisin, c'est trop difficile à arranger, j'y renonce.

Sur quoi mon grand-père éclata de rire et lui tendant la main :

— Monsieur, vous êtes un homme d'esprit...

Et, à partir de ce jour, ils devinrent les meilleurs amis du monde. Eh bien, si j'ai toujours accepté gaiement les grands ou petits accrocs faits à mon amour-propre d'auteur, ma bonne humeur faisait certainement partie de mon héritage grand-paternel, et quant à ma passion pour le théâtre, si elle a occupé une telle place dans ma vie, c'est évidemment parce qu'elle a trois quartiers, c'est que je la tiens de l'auteur d'*Attalie*, un peu corrigé, j'espère, par l'auteur d'*Epicharis* et de la *Mort d'Abel*.

ERNEST LEGOUVÉ.

DANS UN ASILE

Le visiteur. — Quel est le cas de celui-ci ?

Le gardien. — Sa manie est fort douce. Il caresse l'espoir d'arriver à connaître celui qui a enlevé son parapluie.

LE PÊCHEUR COMPLAISANT



Premier pêcheur. — Il commence à me faire suer celui-là, avec sa pipe !